Le pouvoir d'innover des coopératives
Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

DÉFI ALIMENTAIRE, COOPÉRATIVES ET ORGANISATIONS PAYSANNES : L'EXPÉRIENCE CANADIENNE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ENTRE LE NORD ET LE SUD

Louis FAVREAU[1] et Ernesto MOLINA[2]

QUÉBEC 2014 SOMMET INTERNATIONAL DES COOPÉRATIVES

Résumé

Cet article analyse la construction d'une économie non capitaliste de marché d'organisations paysannes et coopératives du Sud avec des OCI du Nord. La coopération de proximité de ces OCI fait partie des leviers pour faire face à cette crise globale, économique, sociale et écologique que la planète affronte présentement avec plus d'intensité au Sud. Cette coopération de proximité fait également partie des alternatives qui se dévoilent de plus en plus au sein du monde paysan à la faveur de la montée d'un mouvement citoyen international. La force de proposition de ces organisations paysannes et des OCI qui les soutiennent s'enracine dans des expériences fortes de pratiques économiques solidaires et dans le développement d'une identité professionnelle (en tant qu'agriculteurs) et sociopolitique (en tant que partie prenante d'un mouvement social, coopératif et/ou syndical.

Abstract

This article analyzes the construction of a non-capitalist market economy of farmers' organizations and cooperatives in the South with Northern OICs. These OICs' local cooperation is one of the levers to deal with the global, economic, social and ecological crisis that the planet is facing with more intensity in the South. This local cooperation also includes alternatives that are increasingly revealing themselves within the farming community thanks to the rise of an international citizens' movement. The strength of the proposed farmers' organizations and the OICs which support them are rooted in strong experiences of solidarity and economic practices and in the development of a professional (as farmers) and socio-political (as party to a social, cooperative and / or trade union movement) identity.

Resumen

Este artículo analiza la construcción de una economía no capitalista de mercado de organizaciones campesinas y cooperativas del Sur con Organizaciones de Cooperación Internacional (OCI) del Norte. La cooperación de proximidad de estas OCI forma parte de las palancas para hacer frente a la crisis global, económica, social y ecológica que el planeta afronta actualmente con mayor intensidad en el Sur. Esta cooperación de proximidad también forma parte de las alternativas que se evidencian cada vez más en el seno del mundo campesino favoreciendo el avance de un movimiento ciudadano internacional. La fuerza de proposición de esas organizaciones campesinas y de las OCI que las apoyan están arraigadas en fuertes experiencias de prácticas económicas solidarias y en el desarrollo de una identidad profesional (en tanto que agricultores) y sociopolítica (en tanto que actores de un movimiento social, cooperativo y/o sindical).

Introduction

La question alimentaire, dans sa dimension planétaire, est plus que jamais à l'ordre du jour dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale et de la seconde édition du Sommet international des coopératives. Mentionnons d'entrée de jeu que les coopératives agricoles et les organisations paysannes au Nord ont une très longue histoire d'inscription dans l'action collective de mouvements sociaux. Sans remonter trop loin dans le temps, on constate que des milliers d'organisations de ce type ont aussi vu le jour dans la plupart des pays du Sud. La donne a cependant profondément changé depuis une ou deux décennies, car ces organisations sont davantage conscientes des effets du réchauffement climatique, des conséquences d'une agriculture industriellement intensive adossée aux énergies fossiles qui a atteint ses limites. Elles subissent aussi de plein fouet des crises alimentaires à répétition...ce qui est la toile de fond d'un certain nombre de rapprochements Nord-Sud de ces organisations et du renouvellement de leurs pratiques.

Dans ce contexte, partout dans le monde, des petits producteurs agricoles innovent en se donnant des services financiers de proximité, une mise en marché collective de leurs produits, des services semenciers collectifs, voire même fournissent des infrastructures à leurs communautés en matière d'électrification des villages sans attendre l'apport d'États trop faibles économiquement ou sans politiques agricoles (Fall, 2013). Dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable, deux organisations de coopération internationale québécoises/canadiennes, UPA Développement international (UPA DI) et la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), soutiennent l'effort de ces organisations paysannes du Sud depuis plus de deux décennies dans 25 pays pour le premier cas et dans 40 pays pour le second.

Nous appuyant sur l'étude monographique de ces deux organisations, lesquelles font d'ailleurs très souvent alliance, l'objectif de cet article est de dégager les lignes de force de leur travail de soutien à la mise en œuvre d'une « autre économie », d'une économie davantage fondée sur l'intercoopération et la solidarité internationale de paysans à paysans à différentes échelles. Dans un cas comme dans l'autre, ces organisations accompagnent ou ont accompagné des centaines de partenaires dans la durée (règle générale 10 ans en plus ou moins). La méthodologie utilisée est qualitative et les deux monographies ont été bâties avec quelques composantes parmi les plus déterminantes, soit l'origine et l'itinéraire de deux organisations, leur mission, leurs principales activités, leur budget et leur personnel, leur fonctionnement démocratique, leurs partenariats de réalisation dans le Sud, leurs partenaires financiers et leur impact au plan économique et social dans les communautés. Les deux monographies ont donné lieu à des ouvrages (Favreau et Molina, 2014 et 2012).

En amont et en aval de ces deux enquêtes, nous nous sommes appuyés sur une mise en contexte et une mise en perspective issues des travaux scientifiques principalement francophones de la dernière décennie sur l'agriculture, l'alimentation et les forces économiques et sociales qui les traversent. De ces enquêtes, nous avons pu dégager quelques grandes tendances des collaborations Nord-Sud qui traduisent le renouvellement en cours. C'est ce dont nous rendrons compte ici. Mais avant de les examiner, une brève analyse contextuelle sur le défi alimentaire d'aujourd'hui s'impose.

La faim dans le monde : un problème de production ou de répartition?

La nourriture produite est suffisante nous disent les spécialistes en la matière. C'est la répartition qui se fait mal. Voilà un premier constat de base qui contredit les idées reçues à ce sujet. La plupart des chercheurs dans le domaine, comme le résume bien la géographe Sylvie Brunel, nous disent *qu'il est facile d'accroître les récoltes. Mais produire plus ne sert à rien si l'on ne peut pas vendre et si le travail n'est pas récompensé par une amélioration des conditions de vie* (Brunel, 2009 : 8). Cette conclusion de chercheurs croise celle que nous avons pu observer dans les deux OCI étudiées et auprès d'informateurs-clés d'organisations paysannes et de coopératives partenaires du Sud. En fait, la question qui a surgi partout en leur sein : comment allons-nous organiser la mise en marché de nos produits?

Un deuxième constat ayant émergé au sein de ces organisations est lié aux crises alimentaires à répétition subies par leurs pays et donc à l'insécurité alimentaire. D'où la conclusion que s'il n'y a pas d'États et d'institutions internationales pour réguler ce marché pas comme les autres qui est de nourrir le monde, on ne pourra sortir de ce cercle vicieux. Ces organisations se font plus précises : *il nous faut des stocks de sécurité soutenus par une commercialisation collective des produits agricoles et des prix de produits agricoles stabilisés*. La FAO va dans ce même sens, comme l'exprimait Nora Ourabah Haddad, coordinatrice du Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) :

> *Je vois l'Année internationale de l'agriculture familiale comme un levier intéressant pour promouvoir ce modèle comme solution de rechange au modèle productiviste. Nous tenterons d'attirer l'attention de la communauté internationale en insistant sur sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la gestion des ressources naturelles, à la protection de l'environnement, etc. (Nora Ourabah Haddad, Québec, 2013).*

Les firmes multinationales dans l'alimentation et leur influence sur le développement des communautés

L'agriculture et l'alimentation sont des révélateurs de la mondialisation néolibérale que nous vivons depuis plus de 30 ans. Sur le fond, les firmes multinationales y exercent une influence croissante, voire même prépondérante. L'agrobusiness est ce premier ensemble sectoriel de multinationales qui influencent la vie des gens et des communautés *de la terre jusqu'à notre assiette* pour employer l'expression de la sociologue Laure Waridel (2011).

Partant de là, un troisième constat a pu être observé au cours de notre enquête : la plupart des organisations paysannes en premier lieu, mais aussi des ONG et des coopératives agricoles avancent aujourd'hui le principe du *droit à la souveraineté alimentaire* de chaque pays, signifiant par là qu'il faut sortir l'agriculture de l'emprise du marché des multinationales. Comment? Nous y reviendrons.

Dans le même ordre d'idées, le contexte nous oblige à considérer que les firmes multinationales sont fort influentes dans d'autres secteurs stratégiques. L'agriculture n'évolue pas dans un isolat hors du modèle économique prévalent. Il en est de même dans la production des énergies (les pétrolières et les gazières, celles du gaz de schiste en tête), dans la transformation des ressources naturelles (les minières dans plusieurs communautés à travers le monde), dans le secteur des nouvelles technologies

des communications et de la culture (Google, Apple, Amazon, Facebook), dans le secteur de la santé avec l'industrie pharmaceutique, etc. Comment réussissent-elles leur emprise sur nos sociétés?

Quelques pistes d'explications sur l'emprise des multinationales aujourd'hui

D'abord, ces firmes multinationales ont une influence grandissante sur des gouvernements de plus en plus hésitants. Une première explication de cette influence réside dans l'activité plus marquée de leurs lobbies : lobbies du sucre, lobbies des semenciers, lobbies des énergies fossiles, lobbies des banques, lobbies de grands médias polyvalents, pression des agences de notation sur les États...ce qui en fait des superpuissances (Chavagneux, 2010). Elles ont ainsi réussi depuis quelques décennies, avec la fin de la tension Est-Ouest au début des années 1990, à obtenir une légitimité grâce à leurs relais politiques véhiculant l'idée que la richesse accumulée par cette minorité au haut de la pyramide finit toujours par retomber sur les strates inférieures, ce qui est largement démenti par de nombreuses études dont celle du collectif de scientifiques dirigé par Genevey, Pauchauri et Tubiana (2013). Du coup, ces firmes ont réussi à faire la promotion systématique de l'idée qu'elles sont les seules créatrices de richesse avec, à la clé, des effets positifs sur les communautés en termes de santé, d'éducation, de loisirs, etc. Ce qui sous-entend implicitement que l'État et ses politiques publiques, les collectivités territoriales et les forces vives des communautés n'y sont que pour peu de choses.

Elles ont également été capables d'imposer un relâchement de la fiscalité à l'égard des plus riches et des entreprises dans le cadre d'une économie où la finance a pris les postes de commande. Enfin, elles ont réussi à affaiblir considérablement, dans les 30 dernières années, le syndicalisme des travailleurs avec la montée du travail précaire et celui des agriculteurs avec le contrôle en amont des services semenciers et en aval celui de la transformation de l'alimentation.

Quelles sont les pistes de sortie de crise qui émergent dans le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire?

Les crises agricoles et énergétiques mondiales de 2007-2008, suivies par l'effondrement du système financier à l'échelle internationale à l'automne 2008 ont mis en échec l'orthodoxie libérale nous dit l'agroéconomiste Parmentier (2009 : 280-281)[3]. Cette orthodoxie a fait de grands ravages en matière d'agriculture avec comme résultat que les pays du Sud qui ont négligé leur secteur agricole ont amorcé un cycle prononcé de dépendance aux importations et se sont retrouvés avec des populations urbaines affamées et des émeutes de la faim pendant cette crise.

Finalement ces firmes, par leurs lobbies, ont souvent été capables de neutraliser la critique, d'influencer les élus et de faire modifier des lois en leur faveur. En d'autres termes, dans l'espace public, l'alimentation n'est jamais présentée et donc perçue comme étant traversée par des forces économiques et politiques, par des intérêts différents, voire opposés. Renouer avec la critique et dégager des pistes alternatives à la situation présente sont aujourd'hui des défis de premier ordre.

Défi alimentaire et développement durable et solidaire des communautés

Le défi alimentaire est aujourd'hui autant qu'hier de permettre au plus grand nombre d'avoir accès en tout lieu et en tout temps à une nourriture saine et de qualité. En d'autres termes, l'aide alimentaire massive souvent mise à contribution au cours des dernières décennies n'est pas la solution. C'est une action supplétive qui fluctue en fonction des excédents alimentaires des pays riches. Si les trois quarts des malnutris de ce monde dans les pays du Sud sont des ruraux, *la solution réside dans le soutien à la petite agriculture familiale paysanne,* nous dit aujourd'hui la FAO à la suite de ces enquêtes

sur le terrain notamment avec l'UPA DI. Ce qui suppose évidemment des structures plus solides, des rendements qui dépassent la stricte subsistance et des filières organisées. C'est exactement ce que la plupart des informateurs-clés de notre recherche nous ont confirmé lors de nos deux enquêtes (Favreau et Molina, 2012 et 2014).

Encadré 1 - Une expérience de collaboration internationale en agriculture : l'UPA DI et son travail avec une institution internationale, la FAO

La FAO a conclu une entente avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec à l'automne 2012 pour que cette dernière devienne un partenaire officiel pour les Nations Unies. À partir de là, l'UPA est régulièrement consultée et participe à des projets internationaux destinés à combattre la faim. À titre d'exemple, l'organisation malienne Faso Jigi, soutenue par l'UPA DI, a été confirmée comme étant la meilleure organisation agricole africaine. Pourquoi? Cette organisation paysanne a non seulement permis à ses membres d'avoir de meilleurs revenus, mais a aussi permis d'assurer la sécurité alimentaire du pays, notamment par une politique de stockage et d'encadrement des marchés appropriée laquelle... Pour en savoir plus : http://www.oikosblogue.coop/?p=14699.

Certes, dans les deux dernières décennies, le développement durable et solidaire des communautés a progressé à partir de toutes sortes d'initiatives locales telles que l'agriculture biologique, des fiducies foncières communautaires, des systèmes alternatifs de vente plus directe comme ceux issus du commerce équitable, de petits marchés publics de producteurs, des jardins communautaires en milieu urbain, des jardins familiaux, des villes et bidonvilles en transition...d'où le concept d'économies de proximité (Martin, 2010).

Cependant, ces économies de proximité ne peuvent à elles seules inverser l'ordre des choses pour sortir de la triple crise (économique, écologique et sociale) que nous traversons. Il faut compter sur la coopération internationale d'OCI comme celles que nous avons étudiées, sur le développement de coopératives agricoles, d'organisations paysannes et d'ONG dans les communautés, mais aussi sur leurs fédérations et leurs organisations internationales. Car ces dernières, comme nous l'ont affirmé plusieurs témoins en cours d'enquête, *peuvent permettre d'ouvrir de grands chantiers prioritaires, des initiatives de caractère stratégique*. Un de ces chantiers est certainement celui de la relance de l'agriculture familiale au Sud auprès des pouvoirs publics et des institutions internationales. En d'autres termes, en dernière instance, au plan institutionnel, ces organisations savent qu'il est nécessaire de miser sur les États les plus progressistes et prendre appui sur certaines organisations internationales pour soutenir ces démarches. À cet effet, les consultations de la FAO avec la société civile sur la sécurité alimentaire, l'appui d'autres organisations de l'ONU s'intéressant aux enjeux alimentaires, tels l'OIT, et le développement de fonds stratégiques dédiés aux PME collectives des pays du Sud par l'offre des prêts et des garanties de prêts sont de cet ordre[4].

Retenons en priorité que les dirigeants des organisations que nous avons étudiées nous ont tous parlé du changement d'échelle de l'agriculture familiale dans le monde qui s'impose. Pendant des décennies, des projets ont été conçus par des ONG ou par des structures étatiques. De nombreuses innovations en ont résulté. Nombre d'échecs aussi. L'expérimentation doit se poursuivre, mais les réussites doivent être promues à une plus grande échelle...et les essais doivent être transformés en lignes de politique, nous dit le sociologue sénégalais Fall (2013). Mais comment favoriser ce changement d'échelle? Nos enquêtes ont permis de dégager quatre volets relativement innovateurs d'une même stratégie

d'action collective à mener de front : 1) fédérer les initiatives paysannes locales aux plans sectoriel et national; 2) renforcer la représentation politique nationale et internationale des organisations paysannes; 3) favoriser l'organisation économique des paysans par des entreprises collectives (coopératives en premier lieu); 4) entreprendre le virage écologique de l'agriculture.

Le premier changement d'échelle : fédérer les organisations paysannes

Pourquoi changer d'échelle? C'est un grand débat lancinant au sein de la coopération internationale de proximité et au sein des organisations paysannes et coopératives locales. Cependant, plusieurs dirigeants ont été forcés d'admettre après un certain temps que malgré toutes leurs initiatives à la base, les firmes multinationales continuaient d'accroître leur mainmise sur les systèmes de production locaux et nationaux, particulièrement dans les deux dernières décennies : par l'accaparement de terres, par le contrôle de brevets sur des organismes vivants et des semences, par l'utilisation plus grande encore de pesticides et d'autres intrants chimiques et par la mainmise plus marquée de l'ensemble de la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution). Ces questions préoccupent littéralement les coopératives agricoles et les organisations paysannes, comme l'ont révélé nos entrevues, la revue de la littérature interne de ces organisations (rapport annuel) et quelques-uns de leurs débats collectifs qu'il nous a été permis d'observer.

Les sociétés transnationales semencières, agrochimiques et agroalimentaires occupent une position de quasi-monopole notamment parce que la demande des petits agriculteurs en intrants est dispersée et que l'offre de leurs produits est tout aussi dispersée. Le rapport de force dans le premier cas est favorable aux sociétés transnationales semencières et dans le second, favorable aux acheteurs, les grandes chaînes agroalimentaires. Par exemple, les hypermarchés du type Wal-Mart imposent leurs cahiers de charge en termes de volume, de qualité, de délais de livraison et fixent leurs prix aux agriculteurs ou à leurs coopératives. De telle sorte que les agriculteurs deviennent souvent un maillon parmi d'autres dans les filières de production. La conclusion qui a commencé à s'imposer : fédérer les initiatives, les faire grandir pour pouvoir mieux se positionner dans le rapport de force avec ces multinationales.

Encadré 2 - L'exemple du cacao en Afrique de l'Ouest montre les rapports de force entre paysans et géants de l'agroalimentaire

L'asymétrie entre des producteurs qui restent dispersés et de relativement petite taille dans des pays souvent politiquement instables et les géants du secteur de plus en plus concentrés qui dominent le négoce et tout l'aval d'une filière qui manque de transparence. À cela s'ajoutent les effets dévastateurs de la forte volatilité des prix contre laquelle les producteurs ne peuvent pas se protéger seuls. Le prix de la tonne de cacao avoisine 2 400 dollars aujourd'hui, mais il peut varier de 800 dollars en une seule journée. Cette pauvreté des paysans est une des causes majeures du travail des enfants dans les plantations de cacao (Alet, 2013 : 48).

L'expérience des dirigeants d'OCI comme UPA DI et SOCODEVI telle que nous avons pu l'observer indique qu'à leurs yeux l'effort doit aller en bonne partie au renforcement fédératif des organisations paysannes et coopératives existantes, dont un grand nombre sont présentement encore incapables d'exercer un certain poids économique face aux multinationales ou un poids politique sur leur gouvernement respectif, parce que trop peu organisées et relativement éloignées géographiquement des principaux centres de décision. « Nous sommes allés à la base et nous avons aidé des

coopératives à augmenter leurs revenus » nous disait le directeur de l'époque de SOCODEVI, Réjean Lantagne, en entrevue. Il ajoutait :

> *Puis, en faisant le bilan de ce travail, nous nous sommes dit : « si la situation reste ainsi, elles ont peu de chances de survivre. Il faut travailler à l'intégration de ces coopératives de base, il faut travailler avec des coopératives plus grosses, soit avec des centrales de coopératives, des fédérations, des unions ». À partir de là, on a commencé à travailler aussi au niveau des pays et des lois qui peuvent favoriser le développement coopératif...On le fait dans l'esprit d'accompagner les coopératives et les coopérateurs de base dans leur développement institutionnel et organisationnel (Favreau et Molina, 2012 : 28).*

Un deuxième changement d'échelle : renforcer la représentation politique des organisations pour faire bouger les États et les institutions internationales

Le secrétaire général d'UPA DI, André Beaudoin, disait à peu de choses près la même chose en entrevue :

> *Rétrospectivement, pour ce qui est d'UPA DI, disons bien honnêtement que nous avons boudé dans les premières années les initiatives de caractère fédératif, jugées trop distrayantes par rapport au travail auprès des organisations paysannes locales. Notre priorité était le soutien à l'organisation de services agricoles dans les communautés. Le tournant majeur a commencé à prendre forme à la fin des années 1990 au moment où les pays du Sahel étaient aux prises avec une importante sécheresse et des programmes d'ajustement structurel (PAS) dont les premiers effets négatifs commençaient à se faire sentir. On s'est alors rendu compte de l'importance objective d'une organisation à d'autres échelles et même à l'échelle de plusieurs pays (l'Afrique de l'Ouest) et donc de la nécessité de développer une capacité politique des leaders paysans pour qu'ils soient en mesure de travailler à différentes échelles (Favreau et Molina, 2014 : 77).*

Autrement dit, ces organisations ont pris acte des limites du « small is beautiful » ou du seul travail à la base comme réponse au défi présent : les petits agriculteurs sont évincés des priorités, notamment en Afrique, lorsque vient le temps d'établir, au sein des institutions internationales ou dans leur pays respectif, des priorités budgétaires. D'où l'importance d'un travail dans les communautés locales articulé et adossé à celui auprès des pouvoirs publics (aux plans national et international). Pour sortir de la crise, il faut probablement revenir aux solutions des années 1980, c'est-à-dire d'avant la vague libérale, nous ont dit plusieurs de nos informateurs, c'est-à-dire généraliser le soutien aux agricultures familiales. Ce qui signifie d'assurer une forme ou l'autre de *souveraineté alimentaire* telles des politiques d'assurance collective face aux risques climatique, sanitaire et financier, des politiques d'investissement collectif (dans l'hydraulique et les infrastructures routières notamment), bref réintroduire les politiques publiques en la matière.

En d'autres termes, le renforcement des organisations coopératives et paysannes doit s'adosser à une intervention des États dans le développement d'infrastructures essentielles à la hausse de leurs rendements (routes rurales, soutien à l'irrigation de leurs terres, politique d'assurance contre les différents types de risque, etc.), à la conservation de leurs récoltes et à la commercialisation de leurs produits. De même, cette consolidation doit faire partie, de façon prioritaire, de l'aide publique internationale au développement. Or, la part de l'agriculture dans cette aide n'a cessé de décroître depuis les années 1980 (Dufumier, 2012 : 130). Ce qui suppose que les paysans organisent leur

propre représentation politique aux diverses échelles (locale, nationale, continentale, internationale). L'exemple de coopération au développement qui suit le démontre bien :

Encadré 3 - Projet d'appui au développement des compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest (PADCLA) : la lutte pour des politiques agricoles

Au Québec et au Canada, des politiques agricoles en matière de crédit agricole, de gestion de l'offre et de mise en marché collective ont permis la mise en place de certains outils pour professionnaliser l'agriculture familiale et favoriser l'obtention de revenus plus décents pour les agriculteurs. Ce modèle est la source qui inspire les interventions d'UPA DI. Un bon exemple d'appui au développement de politiques est le « Projet d'appui au développement des compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest (PADCLA) » visant à appuyer sept pays ciblés, soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal, dans le renforcement de leurs positions pour les négociations sur le commerce agricole de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Des activités de formation ont facilité l'initiation aux processus de négociation ainsi que la préparation des dirigeants des organisations paysannes aux dialogues avec leurs représentants gouvernementaux...Le PADCLA a amélioré le niveau d'information des dirigeants paysans participants et a contribué à développer chez eux plus de confiance pour revendiquer la place qui leur revient dans les tribunes internationales, par exemple lors de la rencontre de l'OMC à Hong Kong en 2005. Dans ce sens aussi, nous pouvons mentionner le rôle qu'ils ont joué dans le processus ayant mené à la remise d'une déclaration sur la souveraineté alimentaire au directeur général de l'OMC en 2006 à Genève, déclaration signée par des organisations paysannes provenant de 52 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Pour ce faire, UPA DI a travaillé en partenariat avec des regroupements internationaux tel AgriCord ainsi qu'en partenariat avec 17 organisations paysannes des pays participants et deux regroupements régionaux soit le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA) de l'Afrique de l'Ouest et le Réseau des chambres d'agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest (RÉCAO). Le financement du PADCLA, de 2002 à 2005, provenait du gouvernement canadien par son agence l'ACDI (1 671 104 $ CA), d'UPA DI (750 000 $ CA), d'AgriCord (374 497 $ CA) et des organisations paysannes (17 427 $ CA).

L'ACDI, dans son rapport d'évaluation 2005, affirmait que « force est de reconnaître une nette amélioration de la participation des OPA et des ministères de l'agriculture dans la préparation des positions des pays pour les négociations » (UPA DI, extraits du rapport annuel 2005-2006 dans Favreau et Molina, 2014 : 43).

Le troisième changement d'échelle : dépasser l'économie de subsistance par l'organisation d'entreprises collectives

L'expérience d'UPA DI et de SOCODEVI et le bilan que leurs dirigeants en font suggèrent de favoriser l'organisation économique des paysans par :

- des initiatives de commercialisation collective des produits de la terre pour sortir les agriculteurs de la simple autosubsistance familiale ou villageoise, c'est-à-dire dégager des surplus commercialisables.

- des initiatives pour permettre l'intégration sur les marchés, autrement dit des niches régionales ou même transnationales.
- l'organisation de marchés régionaux pour l'échange des produits, la création de banques de semences, des points de vente d'engrais, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport appropriés, etc.
- la création de caisses rurales de même que l'établissement de systèmes de prêts rotatifs pour le démarrage de nouvelles exploitations familiales, etc.

C'est notamment ce que le rapport conjoint du Regroupement des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest (le ROPPA) et de l'UPA DI avance (ROPPA et UPA DI, 2009).

Un quatrième changement d'échelle : l'enjeu de la transition écologique de l'agriculture

L'urgence écologique est aujourd'hui une interpellation centrale au sein de ces OCI et de leurs partenaires du Sud, qui se sont longtemps focalisés sur la question économique et sociale sans trop voir qu'elle était adossée à celle des écosystèmes.

Cela a impliqué d'opérer progressivement une véritable « révolution culturelle » de leurs entreprises et de leurs organisations, « révolution culturelle » aussi nommée *transition écologique de l'économie* (Favreau et Hébert, 2012). Bref, une autre révolution verte s'est progressivement imposée. La première révolution verte, l'agriculture industriellement intensive, a sans doute amélioré le sort d'un certain nombre d'exploitants tout en diversifiant les produits pour les consommateurs des pays riches. Ce n'est pas celle qui peut aujourd'hui inspirer le Sud. L'agroéconomiste français Michel Griffon du groupe de recherche le CIRAD, dans deux ouvrages (2006 et 2011), met cependant en lumière les difficultés de cette seconde révolution verte étant donné le paradoxe suivant :

> *D'un côté il y a de 20 à 25 millions d'exploitations dans le monde, qui font de l'agriculture industriellement intensive, ce qui représente 30 à 40 % de la production mondiale. Mais cette exploitation vit présentement une hausse des coûts de l'énergie, génère beaucoup de gaz à effet de serre, est dommageable pour la biodiversité et entre dans une phase de rareté. Puis de l'autre il y a deux milliards 400 millions de petits exploitants peu mécanisés, qui ne disposent pas d'un régime sanitaire adéquat, sont encore peu productifs et dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements (extraits de sa conférence, Chamonix, 2011).*

Bref, des centaines de millions de petits producteurs en milieu rural ont peu de moyens d'exploiter convenablement leur terre, disposent de peu de soutien de la part des pouvoirs publics et sont inscrits dans la seule économie de subsistance qui écarte leurs familles (et d'abord les enfants) des droits les plus élémentaires : d'abord en matière de sécurité alimentaire, car il y a 840 millions de personnes sous-alimentées et deux milliards qui sont victimes de carences en micronutriments sur la planète nous dit la FAO (2014). Ensuite, l'économie de subsistance ne permet pas d'avoir accès à l'éducation et aux soins de santé. Quant aux exploitants qui s'en sont bien sortis, ils peinent à se renouveler.

Les organisations paysannes et coopératives participent de la construction d'un *New Deal* vert

C'est le Sommet de la Terre à Rio en 1992 qui a introduit définitivement le concept de développement durable. Vingt ans plus tard, avec le Sommet de la Terre de 2012, des initiatives ont été lancées et des chantiers relativement inédits ont été ouverts, comme le suggèrent les rendez-vous internationaux comme celui des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) à Chamonix en 2011 et 2013, ceux de l'Alliance coopérative internationale de 2009 à 2012 (ACI, 2013) et jusqu'à un certain point les deux éditions du Sommet international des coopératives. Allons-nous vers un *New Deal* vert?

Un des principaux chantiers de l'économie coopérative et solidaire au plan international selon les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), regroupement international de coopératives et de mutuelles du Nord et du Sud, consiste à mettre en œuvre une agriculture écologiquement intensive, des filières équitables en alimentation et un aménagement intégré des forêts :

Nous demandons aux chefs d'États et à leurs gouvernements

- De construire et de mettre en œuvre des politiques de soutien à une « agriculture écologiquement intensive » et à un aménagement intégré des forêts qui s'arrimeraient aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation, etc.). Nous soutiendrons vos politiques en ce sens en appelant nos coopératives et organisations paysannes à collaborer et à se solidariser afin de placer l'innovation au cœur de leurs activités tout en s'assurant de maintenir leur indépendance vis-à-vis des États et des collectivités locales.
- D'appuyer résolument, de concert avec les institutions internationales, le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières. (Document d'orientation, Chamonix, 2011).

Riccardo Petrella, conférencier à l'ouverture du premier Sommet international des coopératives de 2012, avançait deux scénarios à propos des coopératives :

> *Le point clé est de savoir si les promoteurs du modèle coopératif pensent que le système économique qui domine aujourd'hui – l'économie capitaliste de marché – est réellement en crise* [...] *Si les coopératives prennent acte que le système capitaliste de marché – qui a conduit à la situation humaine et sociale dramatique de ces dernières années et aux dévastations de la planète Terre que l'on connaît –* [...] *ne répond plus aux besoins de l'humanité, on pourrait alors assister à l'émergence d'une nouvelle forme de coopératives qui organiseraient la production de la richesse*[...] *par la promotion des biens communs et la prestation des services publics d'intérêt général indispensables au « vivre ensemble » (Petrella, 2012).*

La question est posée par les RMB (dont les deux OCI étudiées sont membres) : si le XXe siècle a donné lieu à un *New Deal* social significatif pour l'ensemble des travailleurs et des agriculteurs - un État social - il n'est pas interdit de penser à l'émergence au XXIe siècle d'un nouveau projet de société, une sorte de *New Deal* écologique visant un développement durable pour la planète et pour l'ensemble de ses composantes. Le récent document de l'ACI (2013) et les travaux du CICOPA dirigés par l'économiste Roelants sur la croissance coopérative au XXIe siècle (Roleants *et al.*, 2013) ou encore le

très récent document de la même organisation sur les coopératives bâtisseuses de développement durable vont dans la même direction.

Des forces sociales convergentes ont ainsi été capables, dans un certain nombre de pays du Nord, de formuler à l'égard des États des demandes sociales telles que certaines sont devenues des régulations incontournables : assurance-emploi, assurance-santé, régimes de retraite, droit de vote des femmes, mise en marché collective en agriculture, reconnaissance des syndicats, mise à contribution des mutuelles dans les systèmes publics de protection sociale. C'est ce qui a donné naissance à ce « New Deal » du XXe siècle porté par des États sociaux. Nous n'en sommes pas encore là pour le XXIe siècle : la mobilisation pour faire progresser cet important virage écologique et social est sans doute pour l'instant hors de portée. Mais cela pourrait changer si on met en perspective qu'il s'agit d'un temps long de mobilisation des communautés, des mouvements sociaux, des gouvernements locaux et d'États progressistes (Laurent, 2014).

Notes

[1] Sociologue, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais (UQO), Canada.

[2] Sociologue, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais (UQO), Canada.

[1] Prolongeant en cela de nombreuses études sur le sujet : Griffon, 2006; Carfantan, 2009; Brunel, 2009; Dufumier, 2012.

[2] Voir à ce propos l'Association internationale de la finance solidaire qui regroupe 50 organisations dans 30 pays du Nord et du Sud qui se consacrent à ce type de financement. http://www.inaise.org/.

Bibliographie

ACI (2013). *Plan d'action pour une décennie coopérative*, Genève : Alliance coopérative internationale.

Alet, C. (2013). « Consommation: un chocolat au goût amer », *Alternatives économiques*, no. 320, janvier, p. 48-49.

Brunel, S. (2009). *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris : Larousse.

Carfantan, J.-Y. (2009). *Le choc alimentaire mondial*, Paris : Albin Michel.

Chavagneux, C. (2010). *Économie politique internationale*, Paris : La Découverte.

Dufumier, M. (2012). *Famine au Sud. Malbouffe au Nord*, Paris : NIL Éditions.

Fall, A.-S. (2013). *Des lignes de politique en sécurité alimentaire réussies pour la réduction de la pauvreté au Sénégal*, Dakar : LARTES–IFAN, Université Cheikh Anta Diop. Tiré de http://www4.uqo.ca/crdc-geris/.

FAO (2014). *La FAO et l'OMS demandent un engagement politique ferme pour affronter la malnutrition*. Tiré de http://www.fao.org/news/story/fr/item/235230/icode/utm_medium=twitter&utm_source=twitterfeed.

Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale : L'expérience de SOCODEVI*, ARUC DTC/SOCODEVI. Tiré de http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/fichiers/publications/Socodevi%20-%20LF-EM.pdf.

Favreau, L. et E. Molina (2014). *La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois : L'expérience de l'organisation UPA Développement international*, Éditions CRDC/UPA DI. Tiré de http://w4.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/livres/2014_FavreauMolina_UPADI.pdf.

Favreau, L. et M. Hébert (2012). *La transition écologique de l'économie*, Québec : PUQ.

Genevey, R., R.K. Pauchauri et L.Tubiana (2013). *Regards sur la terre: Réduire les inégalités, un enjeu de développement durable*, Paris : Armand Colin.

Griffon, M. (2006). *Nourrir la planète*, Paris : Éditions Odile Jacob.

Griffon M. et F. Griffon (2011). *Pour un monde viable: Changement global et viabilité planétaire*, Paris : Éditions Odile Jacob.

Haddad, N. O. (2013, 22 mai). Assurer la sécurité alimentaire de la planète. Cahier spécial du journal *Le Devoir*, p. 1.

Laurent, E. (2014). *Le bel avenir de l'État providence*, France : Éditions Les liens qui libèrent.

Martin, P. (2010). *L'économie de proximité: une réponse aux défis majeurs de la société française* (Rapport au Conseil économique, social et environnemental). Tiré de http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2010/2010_17_pierre_martin.pdf.

Parmentier, B. (2009). *Nourrir l'humanité: Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au 21e siècle*, Paris : Éditions La Découverte.

Roelants, B., P. Bianchi, A. Dash, H. Groeneveld, P. Laliberté, C. Sanchez Bajo, V. Satgar et Z. Xiaoshan (2013). *Une croissance coopérative pour le 21e siècle* (Rapport ACI-CICOPA). Tiré de http://ica.coop/en/media/library/publications/co-operative-growth-report-21st-century.

ROPPA et UPA DI (2009). *Entre fracture agricole et désordre alimentaire: Le choix de la souveraineté alimentaire*, Montréal : UPA DI.

Waridel, L. (2011). *L'envers de l'assiette*, Montréal : Écosociété.

Bibliographie complémentaire

Alliance coopérative internationale (ACI) : http://ica.coop/fr/.

Association internationale de la finance solidaire (INAISE) : http://www.inaise.org/.

Rencontres du Mont-Blanc (RMB) : http://www.rencontres-montblanc.coop/.

Direction de l'appel à articles du Sommet international des coopératives 2014

Lou Hammond Ketilson, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan
Marie-Paule Robichaud Villettaz, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Remerciements

Une publication de cette taille nécessite beaucoup de travail et la collaboration de plusieurs personnes. Nous souhaitons remercier les auteurs pour leur contribution et leurs réponses rapides à nos demandes. Nous tenons à remercier les membres du Comité scientifique pour leurs conseils dans le processus d'évaluation, et leur aide dans l'identification des experts de contenus pour l'évaluation des propositions. L'aide de ces experts est inestimable pour la production d'un ouvrage de qualité. Nous remercions particulièrement Mirta Vuotto et Heather Acton pour leur grande collaboration avec les auteurs et les experts au cours du processus d'évaluation. Nous remercions aussi Ursula Acton, Stephanie Guico, Luc Gobeil et Marie-Hélène Leclerc pour leur excellent travail dans le processus de révision scientifique, de correction et d'édition.

Extrait de :

Le pouvoir d'innover des coopératives
Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

ISBN : 978-2-9813483-2-6
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Canada, 2014

©Sommet international des coopératives
www.sommetinter.coop

Référence :

Favreau, L. et Molina, E. (2014). Défi alimentaire, coopératives et organisations paysannes : l'expérience canadienne de la coopération au développement entre le Nord et le Sud. Dans L. Hammond Ketilson et M.-P. Robichaud Villettaz (sous la direction de), *Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques* (p. 763-778). Lévis : Sommet international des coopératives.

Publié par

QUÉBEC 2014 SOMMET INTERNATIONAL DES COOPÉRATIVES

Le contenu de cette publication peut être reproduit en citant les sources.
Le contenu du texte publié ici est sous l'entière responsabilité des auteurs.